
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 26 SEPT 2018

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 18.0391 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de deux (02) élèves Administrateurs du Cinéma et de l'Audiovisuel pour le compte du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme, session 2018.

Ce sont :

ADMINISTRATEURS DU CINÉMA ET DE L'AUDIO-VISUEL

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BELEM PATOUINEWENDE	000211	B4555319	31/12/88
2	MASSIMBO SARIMATA	000093	B4775830	12/05/88
3	NACOUлма WENDINMI LAUREINE	000096	B0490077	08/10/85
4	OUEDRAOGO BOUREIMA	000134	B9312656	31/12/89
5	OUEDRAOGO VIVIEN NEBNONMA	000219	B7052578	13/03/91
6	TOE ZAKARIA	100006	B1913445	16/05/89

Arrêté la présente liste à 6 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques complets au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats du Centre;

- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après le dépôt de leurs dossiers complets validés.

ADMINISTRATEURS DU CINÉMA ET DE L'AUDIO-VISUEL

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général


Souleymane LENGANE

